

Atelier d'élaboration du rapport national Habitat III

Évaluer les progrès accomplis et les obstacles rencontrés

Willy NDONG
Libreville/Gabon

EN prélude à la 3e conférence des chefs d'État et de gouvernement consacrée au logement et au développement urbain durable, Habitat III, prévue en octobre 2016, à Quito en Équateur, le ministre délégué en charge de l'Habitat, Serge Ename Nsolet, a ouvert hier, au stade de l'Amitié d'Angondjé, l'atelier de lancement des travaux d'élaboration du rapport national Habitat III. En effet, dans sa résolution 27/216, l'Assemblée générale de l'Onu a engagé tous les États-membres à contribuer concrètement et à participer activement à toutes les activités préparatoires et à la conférence



Photo : Aristide Mousavou

Le ministre délégué chargé de l'Habitat, Serge Ename Nsolet lors de l'installation des membres du comité chargé de l'élaboration du rapport national Habitat III.

elle-même. Cette participation est conditionnée par la rédaction d'un rapport national habitat, qui devra évaluer les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des programmes découlant des recommandations is-

sues de la conférence Habitat II qui s'est tenue à Istanbul en 1996. Par conséquent, l'élaboration et la diffusion de ce rapport est confié au Comité national pour l'habitat. Pendant deux jours, d'intenses activités scienti-

ifiques et techniques, de débats sur les questions de développement urbain, d'aménagement du territoire, de logement, d'infrastructures de base, d'assainissement et de bonne gouvernance seront au centre de ces travaux

d'experts. Dans son allocution, le ministre Ename Nsolet a déclaré que « vous devrez parvenir à dégager les préoccupations de notre pays en matière de logement et de développement urbain durable, en vue de

leur prise en compte dans le nouvel agenda mondial qui sera fixé lors des assises de Quito.» Par la suite, le membre du gouvernement a installé le comité chargé d'élaborer le rapport national Habitat III, qui sera présenté à Quito.



Photo : Aristide Mousavou

Photo de famille des participants et des officiels.

En prélude au conseil d'administration de l'Institut africain d'informatique (IAI)

Les experts se penchent sur la crise qui mine l'établissement

AJT
Libreville/Gabon

Malgré son statut d'établissement de formation de référence, l'Institut africain d'informatique (IAI) convulse sous le poids des difficultés. Le tableau de récriminations ne se prête guère à l'optimisme. Le conseil d'administration qui se tient en ce moment va-t-il marquer le tournant tant attendu ?



Photo : Adjaf Ntoutoume

Le président du Conseil d'administration de l'IAI, Alex Bongo Ondimba (dossier) aux côtés du DG, Souleymane Koussoube, lors de la visite du campus.



Photo : Adjaf Ntoutoume

Les experts venus des États-membres réunis en travaux préparatoires, avant le conseil d'administration.

NON-règlement des cotisations par les États membres, dysfonctionnement au niveau des instances de gouvernance, infrastructures vétustes, conditions de vie et d'études difficiles des apprenants, corps enseignants en sous-effectif, sont autant de maux qui, selon son directeur général, Souleymane Koussoube, minent l'Institut africain d'informatique (IAI). Le conseil d'administration extraordinaire, doublé d'une assemblée générale, qui se tient du 29 au 30 juin 2015, seront donc décisifs. En prélude à ces assises, une réunion préparatoire des experts, venus des États membres, s'est tenue vendredi dernier dans l'enceinte de l'IAI. Les attentes sont énormes, tant du côté des étudiants, en quête d'une formation de qualité en informatique pour être compétitif sur le marché du travail, que de celui des enseignants et administrateurs de l'établissement. Les différentes parties pre-

nantes appellent à une restructuration en profondeur de l'IAI, afin d'en faire un établissement qui forme des ressources humaines compétitives et favorise l'épanouissement de la recherche informatique. « Nous voulons que les États-membres réaffirment leur engagement, redéfinissent une vision et un projet d'établissement conforme aux normes internationales, qu'ils valident les activités pilotes, notamment le basculement dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat). En regroupant les États-membres, il est question de les (re)mobiliser autour de cet outil d'intégration car, aujourd'hui, il n'y a pas de développement sans Technologies de l'information et de la communication (TIC). Nous sollicitons que vous puissiez vous faire l'ambassadeur de l'IAI auprès des États», a lancé Souleymane Koussoube. L'IAI a été fondé en 1971, avec l'ambition de devenir un centre de formation

d'excellence des cadres dans les Tic et conforme

aux normes internationales, un centre d'expertise

et de prestations en soutien aux administrations et

aux entreprises. Des missions non accomplies.

CHEVROLET N 300
Enfin de retour !!!

A partir de 7.200.000 TTC

Mini-bus, mini-van et mini-pickup à Mini-Prix

Géant Motors 241
ZI Oloumi Carrefour Sogatol
Tél : 01-72-61-45/46, 07-29-90-38, 06-41-49-82

En plus, vous roulez en CHEVROLET